Comment anticiper la transmission de sa ferme ?

Préparer son arrêt d'activité en toute sérénité

Objectifs
Malgré un nombre croissant de porteurs et porteuses de projet à l'installation, beaucoup de fermes ne sont pas reprises à l'arrêt d'activité du cédant.e. Il y a donc un enjeu à former et sensibiliser les futurs cédants à la démarche de transmission

Enjeux
« La transmission est une étape-clef de notre vie professionnelle et de notre vie personnelle. Si notre souhait est le maintien d'exploitation avec des jeunes heureux de reprendre et de prolonger le travail accompli par la génération précédente d'agriculteurs, prenons le temps et donnons nous les moyens de transmettre le mieux possible. Ce stage est un outil dont tous devraient profiter » Hélène DUSSUPT, paysanne à Noirétable

Pré-requis
aucun prérequis

Contenu
1ère journée : 16 janvier 2018
Identifier les étapes clefs d'un projet de transmission.
S'approprier le parcours à l'installation aidé et les différents outils et interlocuteurs de la transmission.
Définir la vision de sa transmission idéale.
Identifier les freins et les leviers possibles, imaginables pour chaque situation.
formateurs : accompagnatrice Installation/Transmission ADDEAR 42

2ème journée : 29 janvier 2018
Définir les critères négociables et non négociables
de ma transmission.
Imaginer sa place et son rôle dans la transmission.
Savoir déterminer le profil du successeur attendu.
Intervenant : Dominique LATASTE Sociologue-Autrement dit

3ème journée : 8 février 2018
Estimer la valeur de son entreprise.
Mesurer les besoins économique à satisfaire à la retraite
Identifier les ressources disponibles.
Estimer le montant de droits acquis à la retraite au travers de la lecture du relevé de carrière.
Intervenant : Marianne Masson accompagnatrice gestion/comptabilité AFOCG 69

4ème journée : 1er mars 2018
Appréhender les conséquences juridiques, fiscales et sociales de la cession et de la transmission d'entreprise.
Identifier les outils de la cession d'entreprise.
Exprimer clairement son projet d'arrêt d'activité
Construire son plan Individuel d'actions.
Intervenant : Delphine GAVEND -juriste.

5ème journée : 26 mars 2018
Identifier les étapes de la rencontre avec les porteurs de projet.
Se préparer à transmettre et rencontrer des porteurs de projet
Élaborer son plan d'action pour avancer son projet de transmission
Intervenant : Dominique LATASTE Sociologue-Autrement dit

Méthodes pédagogiques : participatives avec apports des intervenants et nombreux temps de mise en application des apports à partir des situations et des projets des stagiaires
+ 1 Temps d'accompagnement individuel sur la ferme à l'issue de la formation

Dates, lieux et intervenants

16 janv 2018 (7hrs)	ADDEAR 42 4 bis rue Philibert Mottin 42110 FEURS
29 janv 2018 (7hrs)	ADDEAR 42 4 bis rue Philibert Mottin 42110 Feurs
08 févr 2018 (7hrs)	ADDEAR 42 4 bis rue Philibert Mottin 42110 Feurs

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loire

Durée de la formation 5 jour(s)
Date limite d'inscription 08/01/2018

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
mode de validation : cette formation sera validée par une attestation de formation remise à la suite du stage

Plus de renseignements
responsable du stage : Delphine Guilhot
appeti42@wanadoo.fr
ADDEAR Loire
4 Bis rue Philibert MOTTIN

42110
Feurs
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation : 82420117742

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

01 mars 2018 (7hrs)	ADDEAR 42 4 bis rue Philibert Mottin 42110 feurs
26 mars 2018 (7hrs)	ADDEAR 42 4 bis rue Philibert Mottin 42110 Feurs

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _

Adresse _

Courriel _ Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _